

> Pour tout renseignement

05 49 32 56 33

Du lundi au jeudi de 08h30 à 18h00

Le vendredi de 08h30 à 17h00

gvc1@smacl.fr

Nos références à rappeler : 071104/M - Avenant N° 1 Protection fonctionnelle N° C2023-5543

CTE/CNES SUD ROUSSILLON - 16 RUE J.J.THARAUD - ZONE ARTISANALE - B.P. 34 - 66750 ST CYPRIEN

Echéance du contrat : 1er janvier

> **Avenant N° 1 Avenant de Révision Nombre Agents au 01/01/2026 (131 agents)**

Contrat Sur mesure Protection fonctionnelle N° C2023-5543 - Protection fonctionnelle

1. Objet de l'avenant

D'un commun accord entre les parties, et sans qu'il soit autrement dérogé aux conditions particulières du contrat et aux éventuels avenants additifs de modification, le présent avenant entérine les modifications définies dans les dispositions ci-après.

2. État des risques

Le ou les tableaux qui suivent mentionnent uniquement les risques concernés par le présent avenant. Pour les risques qui bénéficient d'une garantie optionnelle, vous pouvez vous reporter au paragraphe « Dispositions particulières » pour en connaître l'étendue.

Au 19/01/2026 : 2 risques assurés sur l'ensemble du contrat.

2.1. Modification de risques

N°	Désignation	Date application	Modifications
1	131 Agents	01/01/2026	Modification Nombre d'agents : 131

Le présent avenant est établi conformément aux souhaits de la personne morale qui reconnaît par ailleurs avoir reçu toutes informations, et conseils, adaptés à ses besoins.

Fait en 2 exemplaire(s) à Niort, le 19 janvier 2026

Pour la personne morale souscriptrice,

CTE/CNES SUD ROUSSILLON

(Signature et cachet)

Pour SMACL Assurances,

Le Directeur Général

Patrick BLANCHARD

